

COMPRESSES RADIODÉTECTABLES DE GAZE HYDROPHILE DE COTON

Linamenta ex tela gossypii absorbens radioscopia aperta

Les compresses radiodéetectables de gaze hydrophile de coton sont constituées par de la gaze hydrophile de coton et par un matériau radio-opaque non toxique et solidaire de la compresse dans les conditions d'utilisation.

Si un matériau radio-opaque au sulfate de baryum est utilisé, il est conforme à la monographie *Matériau radio-opaque au sulfate de baryum pour compresses radiodéetectables de gaze hydrophile de coton*.

Le matériau radio-opaque est fixé à la compresse par tissage, thermocollage ou tout autre moyen le rendant solidaire de celle-ci. La longueur du fil ou la surface du ruban sont suffisantes pour permettre la radiodéetectabilité de la compresse *in situ*. La compresse radiodéetectable résiste aux différents modes de stérilisation des compresses et ne montre aucun signe de détérioration.

ESSAI

Soumettez préalablement les échantillons de compresses à examiner au procédé de stérilisation auquel elles sont destinées.

Radiodéetectabilité. Disposez un film radiographique à usage médical sans écran sur une feuille de plomb d'épaisseur égale ou supérieure à 2 mm. Placez au milieu du film la compresse à examiner et recouvrez-la d'une plaque d'aluminium de 30 mm d'épaisseur. Masquez toutes les parties du film non recouvertes par la compresse à examiner avec des feuilles de plomb d'épaisseur égale ou supérieure à 2 mm ou de caoutchouc plombé d'épaisseur équivalente en plomb. Irradiez avec une source de rayons X de 70 kV. L'exposition est telle que la densité optique du cliché radiographique est voisine de 1,0 sous une épaisseur de 10 mm d'aluminium. L'image du matériau radio-opaque en totalité est clairement visible comme une zone plus claire sur le fond sombre du cliché traité, examiné en transmission.

Solidarité du matériau radio-opaque avec la compresse. Dépliez totalement une compresse et secouez-la énergiquement. Le fil ou le ruban radio-opaque ne se détache pas de la compresse.

ÉTIQUETAGE

L'étiquetage est conforme aux prescriptions générales internationales et nationales régissant la matière.

L'étiquette de *l'emballage* indique en plus :

- la nature du composé radio-opacifiant.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.